

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Rapport financier semestriel

2022

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Sommaire

Attestation du responsable du rapport financier semestriel	1
Rapport semestriel d'activité	2
Comptes individuels.....	4
Rapport du commissaire aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels individuels au 30 juin 2022	10

ATTESTATION DU RESPONSABLE

du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes présentés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et qu'ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société Carpinienne de Participations, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice 2022 et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre parties liées.

Paris, le 29 juillet 2022

Didier LÉVÊQUE
Président-directeur général

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

A/ Informations générales

Carpinienne de Participations est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur Euronext Paris, compartiment C.

Les états financiers semestriels au 30 juin 2022 reflètent la situation comptable de la société et ont été établis conformément à l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier. Ils ont fait l'objet d'un examen limité de la part de notre commissaire aux comptes.

En date du 29 juillet 2022, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers semestriels de la société pour le semestre se terminant le 30 juin 2022.

Les états financiers semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers au 31 décembre 2021.

Les états financiers de la société Carpinienne de Participations pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 sont disponibles sur simple demande au siège de la société (83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris), ou sur le site internet www.carpinienne-de-participations.fr.

B/ Commentaires sur les données chiffrées

Le tableau d'activité et de résultats au 30 juin 2022 a été établi suivant les règles comptables en vigueur.

Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles retenues pour l'élaboration des comptes annuels.

Le résultat financier est une perte de 167 K€ contre une perte de 163 K€ au 30 juin 2021.

Les titres Foncière Euris inscrits à l'actif du bilan n'ont pas fait l'objet de dépréciation supplémentaire dans les comptes semestriels de la société Carpinienne de Participations.

Le résultat net après impôt se solde ainsi par une perte de 213 K€, contre une perte de 219 K€ pour le premier semestre 2021.

C/ Activité de la société au cours du semestre écoulé

La société Carpinienne de Participations a poursuivi durant le 1^{er} semestre 2022 la gestion de ses titres de participation.

En date du 18 mai 2022, l'assemblée générale des actionnaires a décidé d'affecter la perte de l'exercice 2021 d'un montant de 15 083 K€, comme suit :

- au compte « Primes d'émission » à hauteur de 1 588 K€ ;
- au compte « Primes de fusion » à hauteur de 135 K€ ;
- au compte « Réserves statutaires contractuelles » à hauteur de 443 K€ ;
- au compte « Autres réserves » à hauteur de 2 565 K€ ;
- et au compte « Report à nouveau » pour le solde de 10 352 K€.

De plus, en date du 18 mai 2022, l'Assemblée générale extraordinaire, après avoir constaté qu'il ressortait des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que les capitaux propres étaient devenus inférieurs à la moitié du capital, a décidé, la continuation de la Société. Conformément à l'article L225-248 du Code de commerce, la Société est donc tenue, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue (soit le 31 décembre 2024) et sous réserve des dispositions de l'article L. 224-2 du Code de commerce de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pas pu être imputées sur les réserves, si, dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

D/ Évolution prévisible de l'activité au cours de l'exercice

La société Carpinienne de Participations devrait poursuivre la gestion de ses titres de participation.

Les perspectives de Carpinienne de Participations dépendent du bon déroulement des plans de sauvegarde de Rallye, de Foncière Euris, de Finatis et d'Euris. En effet, les plans de sauvegarde des différentes sociétés sont interdépendants et dépendent essentiellement de la capacité de la principale filiale, Casino, à distribuer des dividendes suffisants, dont le principe et le quantum dépendront de la situation financière de Casino, de la réalisation de son plan stratégique et notamment de son plan de cession. La distribution des dividendes sera déterminée par l'Assemblée générale de Casino dans le respect de son intérêt social propre et de ses propres engagements vis-à-vis de ses créanciers. Par ailleurs, les plans de sauvegarde impliquent des refinancements au niveau de Rallye entre 2030 et 2032 dont la réalisation dépendra notamment des conditions de marché à cet horizon et de la valeur de Casino à terme.

Concernant la guerre en Ukraine, à ce stade, il n'est pas constaté d'effet direct sur l'activité de la Société ni notamment sur celle du groupe Casino, contrôlé indirectement par la société Foncière Euris, compte tenu de l'absence de magasins en Ukraine ou en Russie et d'achats très limités dans ces deux pays. Cependant, le conflit affecte de plus en plus l'économie et les marchés des capitaux mondiaux et exacerbe une situation déjà difficile sur le plan économique, découlant notamment de l'accélération de l'inflation et de la perturbation des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, les contrôles à l'exportation/importation et les sanctions économiques prises à l'encontre de la Russie peuvent avoir des effets négatifs sur les activités du groupe Casino, sa chaîne d'approvisionnement, ses partenaires commerciaux ou ses clients. De même, les effets indirects se traduisant par une hausse de l'inflation, la fluctuation des prix de l'énergie et des matières premières entraînent une augmentation des coûts de transport et des coûts d'achat de certains produits. Tous ces effets peuvent interrompre la capacité du groupe Casino à fournir certains produits et entraîner des changements dans les habitudes d'achat des clients et des modifications à la structure des coûts (notamment stocks, frais de transport ainsi que masse salariale) et en conséquence se traduire par des incidences potentiellement défavorables sur le résultat d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie. Le groupe Casino n'opère pas dans ces pays mais continue de surveiller les effets de la guerre et ses expositions indirectes.

COMPTES INDIVIDUELS

au 30 juin 2022

Bilan	5
Compte de résultat	6
Tableau des flux de trésorerie	7
Annexe aux comptes individuels	8

BILAN

Actif (en milliers d'euros)	Note	Brut	Amort. ou dépréciations	Net 30/06/2022	Net 31/12/2021
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations financières :					
▪ Titres de participation	III	29 017	14 665	14 352	14 352
▪ Créances rattachées aux participations	III	1 096	55	1 041	1 041
▪ Prêts					
Sous total		30 113	14 720	15 393	15 393
Total de l'actif immobilisé		30 113	14 720	15 393	15 393
Actif circulant					
Créances clients et comptes rattachés		3		3	3
Autres créances					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		93		93	113
Total de l'actif circulant		96		96	116
Comptes de régularisation et assimilés					
Total de l'actif		30 209	14 720	15 489	15 509

Passif (en milliers d'euros)	Notes	30/06/2022	31/12/2021
Capitaux propres			
Capital social		4 787	4 787
Primes d'émission, de fusion, d'apport			1 723
Réserve légale		486	486
Réserves statutaires ou contractuelles			443
Réserves réglementées		78	78
Autres réserves			2 565
Report à nouveau		(9 338)	1 014
Résultat net de la période		(213)	(15 083)
Total des capitaux propres	IV.1	(4 200)	(3 987)
Dettes			
Dettes financières :			
• Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
• Emprunts et dettes financières divers			
Dettes d'exploitation :			
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	IV.2	32	6
• Dettes fiscales et sociales			
• Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
• Autres dettes	IV.2	19 657	19 490
Total des dettes		19 689	19 496
Comptes de régularisation et assimilés			
Total du passif		15 489	15 509

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Note	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Produits d'exploitation				
Prestations de services et produits accessoires		1		
Total des produits d'exploitation		1		
Charges d'exploitation				
Achats et charges externes		47	56	90
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et charges sociales				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation		47	56	90
Résultat d'exploitation		(46)	(56)	(90)
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciation et provisions, transferts de charges				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres produits financiers				
Total des produits financiers				
Charges financières				
Dotations aux dépréciations et provisions				14 665
Intérêts et charges assimilées		167	163	328
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Autres charges financières				
Total des charges financières		167	163	14 993
Résultat financier	V	(167)	(163)	(14 993)
Résultat courant avant impôt		(213)	(219)	(15 083)
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels		-	-	-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles		-	-	-
Résultat exceptionnel				
Produit (charge) d'impôt sur les bénéfices				
Résultat net de la période		(213)	(219)	(15 083)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021	Exercice 2021
Opérations d'exploitation			
Résultat net	(213)	(219)	(15 083)
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :			
Dividendes à recevoir			
Dotations aux amortissements et provisions			14 665
Reprises de provisions			
Plus et moins-values de cession			
Subventions virées au résultat			
Capacité d'autofinancement	(213)	(219)	(418)
Variation nette exploitation	26	35	2
<i>Variation des Créances d'exploitation</i>			
<i>Variation des Dettes d'exploitation</i>	26	35	2
Variation nette hors exploitation	167	164	330
<i>Variation des créances hors exploitation</i>			
<i>Variation des dettes hors exploitation</i>	167	163	329
<i>Charges et produits constatés d'avance</i>		1	1
Autres			
Variation du besoin en fond de roulement	193	199	332
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(20)	(20)	(86)
Opérations d'investissement			
Décassements / acquisition immobilisations corporelles et incorporelles			
Encaissements / cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Subventions d'investissement encaissées			
Décassements / acquisition actifs financiers			(9)
Encaissements / cession actifs financiers			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement			(9)
Opérations de financement			
Augmentation de capital ou apports			
Dividendes versés aux actionnaires			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement			
Variation de trésorerie	(20)	(20)	(95)
Trésorerie à l'ouverture	113	208	208
Trésorerie à la clôture	93	188	113

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS

(en milliers d'euros)

I. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes individuels semestriels arrêtés au 30 juin 2022 ont été établis conformément aux principes, normes et méthodes comptables définis par le Plan Comptable Général conformément au règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les éléments d'informations qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que s'ils ont une importance significative (principe dit de matérialité). L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

II. Commentaires sur les données chiffrées

La société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,14 % du capital poursuivent l'exécution de leurs plans de sauvegarde arrêtés le 28 février 2020 et prorogés de deux ans par le Tribunal de commerce le 26 octobre 2021 dans le cadre des mesures gouvernementales exceptionnelles mises en place dans le contexte de la Covid-19.

III. Notes sur le bilan - Actif

Mouvements de l'actif immobilisé

(en milliers d'euros)	01/01/2022	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
Valeur brute				
Titres de participation	29 017			29 017
Créances rattachées aux participations	1 096			1 096
Total valeur brute	30 113			30 113
Dépréciations				
Titres de participation	14 665			14 665
Créances rattachées aux participations	55			55
Total dépréciations	14 720			14 720
Valeur nette	15 393			15 393

L'actif immobilisé comprend principalement des actions Foncière Euris (509 947 actions représentant 5,14 % du capital) pour une valeur comptable brute de 29 008 K€ et nette de 14 343 K€.

La valeur d'utilité des titres Foncière Euris n'a pas été modifiée depuis la clôture des comptes annuels 2021, en l'absence d'indice de perte de valeur sur la principale filiale opérationnelle Casino.

À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse de Foncière Euris au 30 juin 2022 (7,95 €), la valorisation des titres Foncière Euris détenus par la société Carpinienne de Participations serait de 4 054 K€, contre un cours de Bourse de Foncière Euris de 10,30 € au 31 décembre 2021 soit une valorisation de 5 252 K€.

Les créances rattachées aux participations correspondent à la créance de dividende à recevoir de Foncière Euris au titre de l'exercice 2018, pour 1 096 K€ (soit 2,15 € par action), qui n'avait pas pu être payé en raison de l'ouverture de la procédure de sauvegarde de Foncière Euris.

La dépréciation de 55 K€ correspond à l'abandon de 5 % de la créance suite au choix de la société Carpinienne de Participations d'obtenir un remboursement plus rapide.

IV. Notes sur le bilan - Passif

1. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 4 787 K€. Il est composé de 319 109 actions ordinaires de 15 euros de valeur nominale.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31 décembre 2020	11 096
Résultat du premier semestre 2021	(219)
Capitaux propres au 30 juin 2021	10 877
Résultat du deuxième semestre 2021	(14 864)
Capitaux propres au 31 décembre 2021	(3 987)
Résultat du premier semestre 2022	(213)
Capitaux propres au 30 juin 2022	(4 200)

2. Dettes

(en milliers d'euros)	Montant au 30/06/2022	dont à moins d'un an	dont à plus d'un an et à moins de 5 ans	Dont à plus de 5 ans	Dont charges à payer
Dettes fournisseurs	32	32			32
Dettes fiscales et sociales					
Autres dettes	19 657		19 657		167
Total	19 689	32	19 657		199

Les autres dettes correspondent en totalité à un compte-courant envers la société Finatis dans le cadre d'une convention de centralisation de trésorerie à durée indéterminée. Le taux d'intérêt au premier semestre 2022 était d'Euribor 1 mois + 2,25 %.

V. Notes sur le compte de résultat

(en milliers d'euros)	1 ^{er} semestre 2022	1 ^{er} semestre 2021
Dividendes		
Autres produits financiers		
Total des produits financiers		
Dotations aux dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	167	163
Total des charges financières	167	163
Résultat financier	(167)	(163)

Au premier semestre 2022, les charges financières concernent intégralement des opérations réalisées avec des entreprises liées.

VI. Autres informations

La société n'a employé aucun salarié au cours du semestre.

Les comptes de la société Carpinienne de Participations sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés de la société Finatis.

La société Carpinienne de Participations fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Finatis, la convention d'intégration prévoit que Carpinienne de Participations calcule sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES SEMESTRIELS INDIVIDUELS AU 30 JUIN 2022

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels individuels de la société CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels individuels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels individuels et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre, ainsi que du résultat du semestre écoulé.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels individuels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels individuels.

Fait à Paris, le 29 juillet 2022

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES

Rémi SAVOURNIN